

## DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION : AIX-MARSEILLE

INTERREGION : SUD-EST

DATE : Juillet 2016

▪ Coordonnateur du D.E.S. :  
Pr. Laurent Daniel - Marseille

### Effectifs

▪ Nombre et répartition des internes (à partir de novembre 2015) :

1<sup>e</sup> année : 3

2<sup>e</sup> année : 3

3<sup>e</sup> année : 5

4<sup>e</sup> année : 3

5<sup>e</sup> année : 1

▪ Référent des internes :  
Donatienne Bourlard – [dona.bourlard@wanadoo.fr](mailto:dona.bourlard@wanadoo.fr)

▪ Réunions locales entre internes :  
Régulièrement, pour profiter du beau temps et des loisirs de la ville !

### Déroulement des stages

▪ Postes au choix :

Nombre total : 17

En C.H.U. : 14

En Périphérie : 3 (Aix, Toulon, Avignon)

▪ Possibilité de stage en centre anticancéreux : Oui  
Si oui, ce stage est-il considéré comme périphérique : Non

- Nombre de stage en ACP à effectuer : 7 à 8
- Nombre de stage hors ACP à effectuer : 2 à 3
- Terrains de stage "privilégiés" hors ACP : biologie moléculaire, ...
- Nombre de stages obligatoires en périphérie : 1, pas forcément en ACP

▪ Gardes de médecine : Théoriquement oui  
Exemption à partir de quel semestre ? Théoriquement pendant les 4 premiers semestres, aux urgences (sauf au centre anti-cancéreux = pas de garde quel que soit le semestre).  
Possibilité d'en être exceptionnellement exempté si le nombre d'internes cliniciens est suffisant par ailleurs.

## □ Déroulement du DES

- Enseignement du D.E.S. :

Durée : Tout au long des 5 ans

Fréquence : Une demi-journée toutes les 2 semaines (hors vacances d'été).

Lieu : Séances de lames et cours dans chacun des 3 lieux de stage avec un nombre défini de cours / lieu selon le nombre d'enseignants (Timone / Nord / Institut Paoli Calmette)

Enseignants : MCU et PU-PH (quelques Assistants et PH parfois)

- Examens :

Périodicité : pas d'examen mais un cas de fin de choix tous les 6 mois

Type : cas de fin de choix présenté devant les anapath des différents lieux d'enseignement, suivi de questions en rapport avec l'exposé de l'interne.

- Validation du D.E.S. :

Mémoire et séance de lames à Marseille (selon les années) devant les trois coordonnateurs locaux du DES de l'inter-région sud-est.

- Participation à des Enseignements post-universitaires :

Pas de restriction locale à y participer en tous cas !

- Participation à des Congrès :

Oui, selon le souhait de l'interne (Assises et Carrefour de pathologie)